

Rabat, le 28 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/04/2022**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que, suite à la réalisation de l'offre publique d'achat initiée en France par Veolia Environnement sur les titres Suez SA, Veolia environnement a déclaré avoir franchi indirectement à la hausse, le 18 janvier 2022, les seuils de participation de 5%, 10%, 20%, 33,33% et 50% dans le capital de Lydec.

Suite à cette opération, Veolia Environnement déclare détenir indirectement 4 080 000 actions Lydec représentant 51% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement des seuils précités, Veolia Environnement déclare envisager de poursuivre ses achats sur la valeur Lydec.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma